

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTÉ

Article premier

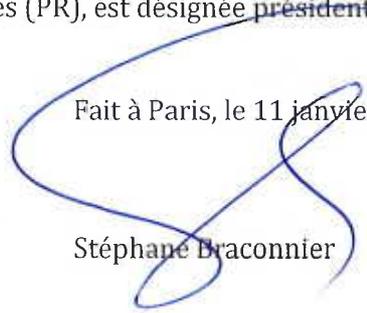
Le jury de l'examen du diplôme de la **Première année de master droit du patrimoine**, pour l'année universitaire 2023-2024 est composé comme suit :

Monsieur	ANSAULT, Jean-Jacques	Professeur des universités (PR)
Monsieur	AUDIT, Pierre-Emmanuel	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	BEPLATE, Justin	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	BOUDOU, Guillaume	Professeur des universités (PR)
Monsieur	BRENNER, Claude	Professeur des universités (PR)
Monsieur	BUREAU, Dominique	Professeur des universités (PR)
Madame	DRUMMOND, France	Professeur des universités (PR)
Monsieur	GAUDEMET, Antoine	Professeur des universités (PR)
Madame	GAUDEMET, Sophie	Professeur des universités (PR)
Madame	GORE, Marie	Professeur des universités (PR)
Monsieur	LEROY, Guillaume	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	LEVENEUR, Laurent	Professeur des universités (PR)
Monsieur	MARTIN, Éric	Maître de conférences (MCF)
Madame	MONSERIE-BON, Marie-Hélène	Professeur des universités (PR)
Monsieur	REBUT, Didier	Professeur des universités (PR)
Monsieur	TORCK, Stéphane	Professeur des universités (PR)
Madame	VINCENT, Suhasini	Maître de conférences (MCF)

Article 2

Madame GAUDEMET Sophie, Professeur des universités (PR), est désignée **présidente** du jury.

Fait à Paris, le 11 janvier 2024


Stéphane Braconnier